



fonds de la Cimade Sud-Est

Marseille

1960 - 2013

la Cimade
L'humanité passe par l'autre

Présentation du fonds

Origine Section de Marseille de la CIMADE

Côte Fonds en J

Dates extrêmes 1960 2013

Description matérielle 270 articles ; 28,25 ml

Lieu de conservation CIMADE, siège social Marseille 8 rue Jean Marc Cathala 13002

Historique de l'association nationale

1939 – 1960

L'acronyme CIMADE (Comité Inter-Mouvements Auprès des Évacués) témoigne de sa mission initiale. Ce comité est fondé par les mouvements de jeunesse protestants pour venir en aide aux "évacués" d'Alsace et de Lorraine, fuyant la guerre puis l'avancée nazie et regroupés en Haute-Vienne et en Dordogne. Ces populations vivent dans des conditions précaires (logement, nourriture, froid) et sont regardées sur place comme des étrangers et des traîtres du fait de leur langue et de leur religion. Après la défaite française en mai-juin 40, les repliés rentrent chez eux ou se dispersent pour trouver du travail.

Mais à l'automne 1940, La Cimade est à nouveau mobilisée sur une nouvelle urgence. Les étrangers, les réfugiés de la guerre d'Espagne, mais aussi les allemands fuyant le nazisme et qui arrivent en France, sont regroupés dans des camps, en résidence surveillée, et vivent dans une situation difficile du fait de l'ambiguïté de la situation politique française. Autour de Madeleine Barot, qui est restée un personnage emblématique de La Cimade, les équipes du comité cherchent à se faire admettre dans ces camps d'internement situés dans le Sud de la France. A Gurs d'abord, puis à Rivesaltes, Brens, Le Récébédou, Nexon. Installées à l'intérieur de ces camps, les équipes de La Cimade aident les plus démunis. Mais cette expérience sert aussi à témoigner, alerter l'opinion publique, dénoncer le sort réservé à ces étrangers. Depuis les camps, La Cimade multiplie les demandes d'exemption de déportation en tentant de profiter de toutes les failles du système, et organise des filières d'évasion vers la Suisse ou l'Espagne pour les juifs menacés. Après 1942, les équipiers de La Cimade entrent peu à peu dans la clandestinité avec l'objectif de sauver des personnes promises à la déportation.

Après la guerre, l'Europe est détruite. La Cimade vient alors en aide aux réfugiés qui fuient les sinistres, et bientôt les régimes communistes. Plusieurs "baragues" Cimade sont construites dans des zones frontalières,

en France et en Allemagne, pour venir en aide aux populations sinistrées et tenter de réconcilier les groupes de populations après le conflit. Une action plus spécifique est menée auprès des personnes soupçonnées de collaboration et, dans les prisons, auprès des criminels de guerre et des prisonniers de guerre allemands.

1960 – 1980 ACCUEIL DES REFUGIES DU SUD

La fin du conflit ne calme pas les soubresauts du monde. L'Europe se reconstruit pendant que le monde s'embrase en de multiples conflits et que le Sud bouillonne autour des différents mouvements de décolonisation.

Les équipiers de La Cimade prennent part à cette histoire. Avec ces différents conflits, un nouveau type de réfugié arrive en Europe. Ce ne sont plus des Européens apatrides ou fuyant un régime communiste. Leur venue n'est plus liée aux séquelles de la Seconde Guerre mondiale. Ils sont grecs, portugais, angolais, brésiliens, haïtiens, dominicains, et ils fuient pour des raisons politiques. Ils sont déracinés et La Cimade les accueille et les accompagne dans leurs démarches. Dans le prolongement de cette action auprès des réfugiés, ici, les équipiers de La Cimade s'engagent dans des actions au Sud, pour la défense des droits de l'Homme et des droits des peuples. En 1955, un dispensaire est ouvert à Dakar, des actions de soutien sont mises en place dans le Liban en guerre, mais aussi en Palestine, en Haïti, en Éthiopie. Pendant les années 1970, La Cimade aide les mouvements de lutte contre les dictatures en Amérique latine.

S'impliquant de façon grandissante dans les pays du Sud, La Cimade contribue, avec d'autres associations comme le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD), à l'invention d'un nouveau mode de travail avec les sociétés civiles de ces pays, tournant résolument le dos à l'assistanat et aux actions caritatives : le partenariat.

L'action emblématique de ces années est sans doute l'action en Algérie et son pendant en France, auprès des populations originaire de ce pays. Un groupe d'équipiers de La Cimade est présent en Algérie depuis 1957. Ils fournissent une aide d'urgence, dénoncent la torture et la "sale guerre" et s'investissent auprès des populations arabes, "européennes" ou berbères, pour préparer le vivre ensemble après la guerre. En France, un Service Nord-africain, d'abord exclusivement lié à l'Algérie, est constitué en 1959. Les équipiers de La Cimade effectuent des visites dans les camps d'assignation ou centres de détention auprès des harkis et des rapatriés d'Algérie, apportent une aide aux familles de ces derniers. Après l'indépendance, des Nord-africains viennent de plus en plus nombreux en France pour travailler, et en premier lieu à Marseille. Dans cette ville, un poste de La Cimade a été créé dès 1956 afin, entre autre, de faciliter l'insertion de ces nouveaux arrivants. D'autres groupes agiront dans le même sens à Lyon, Nîmes, Roanne, Nancy au cours des années 1960.

1973 – 2013 FERMETURE DES FRONTIERES ET MONDIALISATION

En 1973, la crise frappe l'Europe suite au premier choc pétrolier. On referme définitivement la période des "Trente glorieuses". Cette crise très longue sonne le glas du mode d'industrialisation au sein duquel s'étaient développées jusque-là les migrations de travail. On voit rejouer de vieux réflexes : fièvre xénophobe, recherche désordonnée d'une politique pour se

protéger des étrangers redevenus un "problème", résistance des immigrés au travers de processus de stabilisation. Pourtant, la multiplication des flux internationaux et la réduction des coûts de transport complexifient les flux migratoires. L'accroissement des inégalités socio-économiques dans le monde et les conflits concernant des civils augmentent les déplacements de personnes, même si ceux-ci ont souvent lieu entre pays du Sud. Les migrants se retrouvent dans une position fragilisée.

En réaction à ces changements, La Cimade s'implique de plus en plus, à partir de la fin des années 1970, aux côtés des étrangers en France dans une action juridique, de terrain, pour défendre les droits des personnes étrangères. L'association agit également à travers une action militante de tous les instants pour défendre les droits des sans voix auprès de l'État français, en particulier après l'apparition des premières lois restrictives sur les conditions de séjour et de travail des étrangers en 1974 et en 1979. Plus largement, l'association s'engage massivement en faveur de l'alphabétisation et de la formation des populations récemment immigrées.

De même, avec son entrée en 1984 dans les centres de rétention administrative pour les étrangers en voie de reconduite à la frontière, La Cimade s'applique à fournir tant une assistance juridique, qu'un soutien psychologique et une aide pratique. L'action au Sud se perpétue, mais La Cimade recentre ses actions sur les migrations internationales. Ces actions sont basées sur une conception du développement fondée sur les droits, qu'ils soient civils, politiques, économiques, sociaux ou culturels, et qui passe par le renforcement des sociétés civiles.

Historique de la section

La Cimade conserve une trace de ses différentes activités dans ses archives : archives papiers, mais également affiches, vidéo et photos. Ces archives se répartissent sur différentes bibliothèques au sein du siège social, qui regroupe environ 30 mètres linéaires d'archives. Elles sont archivées par une équipe de la Cimade. Mmes X et Yarmila REBOUL, que nous remercions, ont ainsi activement collaboré à la rédaction du présent inventaire. Les archives non inventoriées sont consultables sous réserve et un inventaire sommaire de ce fonds a été dressé.

L'inventaire présente tout d'abord les fonds classés par l'équipe de la Cimade.

1941 : Ouverture par la Cimade à Marseille, durant un an, du foyer "Marie Durand", rue Dellile, dans le but "d'accueillir et d'aider les libérés en instance d'émigration".

1956 : Réouverture d'une antenne à Marseille, au 26 Boulevard des Dames 13002, dans le contexte de la guerre d'indépendance de l'Algérie et d'une forte présence d'immigrés. Actions en faveur des enfants, des jeunes, des femmes, cours d'alphabétisation et de français langue étrangère.

1957 : Début du travail au camp du Grand Arénas, où la Cimade sera active jusqu'en 1969.

1962 : Service provisoire d'accueil des rapatriés d'Algérie et, parallèlement, accueil d'Algériens militants libérés des camps d'assignation et autres lieux de détention.

1973 : Expulsion du permanent Cimade, Berthier Perregaux de nationalité suisse, qui se voit reprocher d'avoir manqué au devoir de réserve.

Grève des Tunisiens.

1974 : Accueil des réfugiés latino-américains et plus spécialement des Chiliens.
Cours d'alphabétisation et soutien aux travailleurs des chantiers de Fos.

1975 : Avec un collectif, travail pour la résorption du bidonville Colgate et le relogement des habitants de l'Arénas, à la Cayolle.

1981 : Accompagnement des immigrés demandant à bénéficier de la régularisation exceptionnelle.

1984 et jusqu'en 2009 : Présence au centre de rétention d'Arenc puis, du Canet à Marseille, à Nice et à Avignon.

1988 et jusqu'en 2003 : "Festi-Cimade", à Avignon, durant le festival de théâtre.

1988 : Actions de solidarité avec les Canaques en Nouvelle Calédonie et les Palestiniens, engagés dans la première intifada

1989 et après : Accueil d'algériens et participation à la campagne pour un moratoire des renvois en Algérie.

1991 : Accompagnement des demandeurs d'asile déboutés demandant à bénéficier de la régularisation exceptionnelle.

1993-1995 : Actions, avec un collectif, pour un droit au séjour des parents d'enfants français.

1993 : Début d'une présence de la Cimade dans les centres pénitentiaires de la région.

1997 : Accompagnement des immigrés demandant à bénéficier de la régularisation exceptionnelle.

1998 : Occupation du Mistral à Marseille par des sans-papiers.

2000 : Aide à la création du pôle médical "Osiris".

2001 : Soutien aux réfugiés de l'"Eastsee", échoué à Fréjus et création du réseau régional réfugiés.

2002-2003 : Campagne contre la double-peine.

2003 : Après 49 ans au boulevard des Dames, déménagement de la Cimade à l'adresse actuelle.

2004 : Ouverture de la plate-forme asile à Marseille, avec la participation de la Cimade.

2007 : Implantation à Marseille du collectif des "Amoureux au ban public" ; une permanence s'ouvrira en 2009 à Avignon.

Composition et intérêt du fonds

Ce fonds est constitué de trois ensembles assez complets, composés en majeure partie de comptes rendus de réunions, de correspondance, de dossiers d'information, de tracts et de communiqués.

Le premier relatif à la création, au fonctionnement et aux activités de la section Sud, est le plus volumineux. Ces archives permettent de suivre une cinquantaine d'années de la vie d'une organisation civique et politique agissant en dehors des partis comme un contrepouvoir, sur le territoire de Marseille, dans un contexte fortement marqué par la reconnaissance d'un droit au logement ; l'accès aux droits pour les étrangers et de nouvelles lois règlementant le code de la nationalité ; la lutte contre les partis d'extrême droite et le Front national en région Provence-Alpes-Côte-D'azur et l'émergence d'une démocratie locale et citoyenne.

Le second ensemble permet de reconstituer les relations entre la section locale et les instances nationales : comité central, groupe de travail sur le logement et congrès, l'un des membres de la section étant élu au comité central et chargé du groupe de travail sur le logement.

Enfin, le dernier ensemble, qui pourrait être considéré comme un sous-fonds,

rassemble les archives du délégué régional de la CIMADE en Provence-Alpes-Côte-D'azur entre 1991 et 1999, membre de la section de Marseille nord-sud. Avec les dossiers des sections locales, ainsi que les comptes rendus d'activités et de réunions régionales, cet ensemble propose une dimension horizontale au fonctionnement de la CIMADE qui complète les précédents.

Mode de traitement du fonds

Ce fonds est au sein de la CIMADE. En vrac, il a été reclassé. Une partie du fonds a été versé à la BDIC.

Le fonds de la Cimade présente des pistes de recherche variées :

- **Histoire de la Cimade** : comme toutes les associations, la Cimade trouve un intérêt direct dans l'exploitation de ses archives, les militants étant toujours curieux du passé de leur association. Quelles ont été les motivations des équipiers au fil des années et des événements, à quelles difficultés ont-ils dû faire face ? les activités répondent-elles toujours aux motivations premières ? Voilà des questionnements qui reviennent souvent. En outre, savoir ce qui été fait auparavant permet de ne pas recommencer inutilement les mêmes travaux ou alors de les approfondir.

- **Histoire du protestantisme** : fondée par des protestant/es, la Cimade est traversée par des questionnements sur son engagement, sur l'actualité de sa foi. Interrogation sur la fidélité au message évangélique, rapports avec les différentes églises chrétiennes et les communautés rattachées aux autres religions, mais aussi rapports avec les églises protestantes étrangères et tout particulièrement avec le Conseil Œcuménique des Églises, sont des exemples de thèmes à développer.

Flux migratoires : les services de la Cimade sont le reflet des flux de populations étrangères arrivant en France (réfugiés et migrants). En outre, les dossiers individuels ou plus généraux constitués par la Cimade permettent d'éclairer les conditions de vies des migrants : degrés de formation, emplois, situation matérielle, alphabétisation, processus d'intégration, etc. Les fiches de renseignement établis par la Cimade (pièce 4 armoire 2, par exemple) permettent ainsi de reconstituer des trajectoires de migrants : elles indiquent la date et le lieu de naissance des migrants, ainsi que leur parcours professionnel, leurs aptitudes et leur niveau de langue. Ces fiches ont été constituées par pays d'origine, par des services différents, tels ceux du Portugal ou des pays de l'Est.

Histoire des associations et de la vie associative : Les dossiers contenant des courriers échangés avec d'autres associations ou des rapports d'activités menées conjointement permettent de retrouver les traces d'associations aujourd'hui disparues, mais aussi de mettre en exergue les dynamiques inter associatives.

Sources complémentaires aux AD13 et AM

201 J Fonds Alain Fourest

238 J Fonds Saïd Boukenouche

2026 W Affaires traitées par le cabinet 1946-2007

1693 W Affaires traitées par le cabinet : dossiers territoriaux concernant la vie politique, la vie économique et sociale du département 1945-1995

Bibliographie

LE GOFF Armelle, Les archives d'association : Approche descriptive et conseils pratiques. Paris : la documentation française, 2001.

Abréviations

| | |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| SD | Sans date |
| AC | Asile Constitutionnel : si crainte persécutions dues à action en faveur de la liberté (peu utilisé) |
| AC | Asile conventionnel : à partir de 2003. Si crainte persécutions dues à opinions politique, race, religion, nationalité, appartenance à un groupe social |
| ADEJ | Accès au Droit des Enfants et des Jeunes |
| AE | Arrêté d'expulsion |
| AITE | Accueil Information de Tous les Étrangers et des personnes d'origine étrangère |
| AITM | Association Interprofessionnelle de Médecine du Travail |
| AJ | Aide Juridictionnelle |
| AME | Arrêté Ministériel d'Expulsion |
| ANPE | Agence Nationale Pour l'Emploi (Pôle Emploi depuis fin 2008) |
| APE | Arrêté Préfectoral d'Expulsion |
| APRF | Arrêté Préfectoral de Reconduite à la Frontière |
| APS | Autorisation Provisoire de Séjour |
| AS | Assistante Sociale |
| ASF | Aktion Sühnezeichen Friedensdienste (Service Volontaire à l'Étranger) |
| AT | Asile Territorial (supprimé en 2003 & remplacé par Protection Subsidiaire) |
| ATA | Allocation Temporaire d'Attente (env. 10€/jour) |
| CADA | Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile |
| CADE | Centre d'Accès au Droit des Étrangers |
| CCFD | Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement |
| CF | Conjoint(e) de Français(e) |
| CHRS | Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale |

| | |
|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| CIDIM | Centre d'Information et de Documentation sur l'Immigration et le Maghreb |
| CIMADE | Comité-Inter-Mouvement Auprès des Évacués |
| CNDA | Cours Nationale du Droit d'Asile créée en 2007. Remplace le CRR |
| CNF | Certificat de Nationalité Française |
| CPT | Comité européen pour la Prévention de la Torture et des peines ou traitements inhumains |
| CR | Carte de Résident |
| CRA | Centre de Rétention Administrative |
| CRF | Croix Rouge Française |
| CRR | Commission de Recours des Réfugiés crée en 1952 |
| CS | Carte Séjour |
| CSP | Carte de Séjour Provisoire |
| CST | Carte Séjour Temporaire |
| DAP | Demande d'Asile Politique |
| DER | Défense des Étrangers Retenus |
| DP | double peine (prison + expulsion) |
| DTEFP | Direction du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle |
| ETP | Équivalent Temps Plein |
| GISTI | Groupe d'Information et de Soutien des Travailleurs Immigrés |
| HCR | Haut-Commissariat pour les Réfugiés (Nations Unies) |
| IDTF | Interdiction Définitive du Territoire Français |
| IQT(F) | Injonction à Quitter le Territoire (Français). Jusqu'en 2008 |
| ITF | Interdiction du Territoire Français |
| ITN | Interdiction du Territoire National |
| MI | Ministère de l'Intérieur |
| NF | Nationalité Française |
| NPAI | N'habite Plus à l'Adresse Indiquée |
| OFII | Office Français de l'Immigration et de l'Intégration |

| | |
|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| OFPRA | Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides |
| OQT(F) | Obligation de Quitter le Territoire (Français). A partir de 2008 |
| PEF | Parent(s) d'Enfant(s) Français |
| PKK | Partiya Karkerên Kurdistan (Parti des travailleurs du Kurdistan) |
| RESF | Réseau Éducation Sans Frontières |
| RF | Regroupement Familial |
| SARA | Service d'Accompagnement et de Réinsertion Adultes (Hébergement d'Urgence) |
| SEAT | Service Éducatif Auprès du Tribunal pour Enfant |
| SP | Sans Papier |
| SSAE | Soutien, Solidarité et Actions en faveur des Émigrants (depuis 2008 ; avant la dénomination était Service Social d'Aide aux Émigrants) |
| TA | Tribunal Administratif |
| TS | Titre de Séjour |
| VCS | Visa Court Séjour |
| VLS | Visa Long Séjour |
| VPF | Vie Privée et Familiale |

Quelques Définitions

Camp du Grand Arénas : camp de transit devenu bidonville proche du village de la Cayolle (Marseille 9^e). Il a été construit en 1945 et démoli en 1966.

La **Cimade - Service œcuménique d'entraide** (*Comité inter mouvements auprès des évacués*, la mention service œcuménique d'entraide a été ajoutée lorsque l'acronyme a perdu son sens et est devenu un nom propre).

OFPRA : a pour mission d'accorder l'asile (reconnaissance de la qualité de réfugié ou de bénéficiaire de la protection subsidiaire), ou de reconnaître la qualité d'apatride. Depuis la réforme de 2003, l'OFPRA est devenu le "guichet unique" des demandes d'asile.

Protection Subsidiaire : remplace l'asile territorial. Est accordée par l'OFPRA depuis la réforme de 2003. Elle remplace l'asile territorial, avec toutefois quelques différences : la compétence appartient à l'OFPRA et non plus au ministère de l'Intérieur et les menaces sont précisément énoncées et non plus seulement définies contre l'atteinte contre la vie ou la liberté. **Valable un an.**

Plan de Classement

| Côte | Description | Dates extrêmes |
|--------------|------------------------------------------------|------------------|
| 1-5 | I – La Cimade Nationale | 1970-2010 |
| 1-3 | Assemblée Générale | 1977-2010 |
| 3 | Conseil | 1974-2005 |
| 4 | Commissions | 1970-1977 |
| 4-5 | Divers | 1971-1990 |
| 6-7 | II – La Cimade Régionale | 1986-2010 |
| 6 | Assemblée Régionale | 1987-2000 |
| 6 | Bureau Régional | 1986-2008 |
| 7 | Le Groupe Local de Marseille | 1986-2010 |
| 8-251 | III – La Section de Marseille | |
| 8-22 | A- Fonctionnement | 1971-2013 |
| 8-14 | <i>a- Comptabilité</i> | 1980-2012 |
| 15-18 | <i>b- Subventions (Fonds d'Action Sociale)</i> | 1975-2013 |
| 19-20 | <i>c- Personnel et stagiaires</i> | 1971-2009 |

| | | |
|---------|---------------------------------------------------|-----------|
| 21-22 | <i>d- Divers et courrier</i> | 1974-2001 |
| 23-251 | B- Activités | 1971-2013 |
| 23-29 | <i>a- Alphabétisation et conscientisation</i> | 1974-2008 |
| 30-36 | <i>b- Double Peines</i> | 1992-2010 |
| 37-38 | <i>c- Assignations à résidence</i> | 2006-2009 |
| 39-231 | <i>d- Dossiers de personnes</i> | 1976-2013 |
| 39-214 | <u>Situations variées</u> | 1976-2013 |
| 215-219 | <u>domiciliation</u> | 1999-2012 |
| 220-228 | <u>Réfugiés</u> | 1990-2013 |
| 229-230 | <u>Protection Subsidiaire</u> | 2004-2012 |
| 231 | <u>Apatrides</u> | 2005-2011 |
| 232-247 | <i>e-Centre de Rétention Administrative (CRA)</i> | 1972-2009 |
| 248 | <i>f- Dossiers rejetés</i> | 2006 |
| 249-251 | <i>g- Divers</i> | 1971-1993 |

| | | |
|----------------|------------------------------------------------|------------------|
| 252-270 | IV – Documentation (visuelle et sonore) | 1960-2013 |
|----------------|------------------------------------------------|------------------|

| | | |
|---------|--------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 252 | Documentations des partenaires (RESF, autres) | 1995-2001 |
| 253-270 | Revue et bulletins, Articles de Presse, photos, cassettes audio et vidéo | 1960-2013 |

Table des matières

| | |
|----------------------------|-------|
| Présentation du fonds..... | 2 |
| Abréviations..... | 7-9 |
| Quelques définitions..... | 5 |
| Plan de classement..... | 10-11 |
| Table des matières..... | 12 |